

ENJEUX FUTURS POUR LE FRANÇAIS ET LE FRANCO-PROVENÇAL DANS LA SUISSE PLURILINGUE À LA LUMIÈRE DES DONNÉES DE LA DERNIÈRE ENQUÊTE SUR LA LANGUE*

MARIA IMMACOLATA SPAGNA

Introduction

Un des traits fondamentaux de l'identité de la Suisse est représenté sans aucun doute par son quadrilinguisme, qui est constitutionnel. L'article 116 de la Constitution fédérale reconnaît, en effet, quatre langues nationales : l'allemand, le français, l'italien et le romanche. Exception faite pour cette dernière, langue semi-officielle depuis 1999, les autres langues nationales sont aussi les langues officielles de la Suisse. Cette confédération comprend 26 cantons, dont 17 sont monolingues germanophones, 4 francophones (Genève, le Jura, Neuchâtel et Vaud) et 1 italophone (le Tessin) ; 4 cantons sont officiellement plurilingues, reconnaissant plusieurs langues officielles : le français et l'allemand pour Berne, Fribourg et le Valais, l'allemand, le romanche et l'italien pour les Grisons.

Contrairement aux pays officiellement monolingues et gérés de manière centralisée, la Suisse est donc un pays plurilingue et son plurilinguisme est un fait politique, inscrit dans la Constitution fédérale mais, avant tout, un fait démographique de par la présence de quatre communautés linguistiques traditionnelles à l'intérieur des quatre régions linguistiques séparées par des frontières plus ou moins nettes et stables depuis des siècles, ainsi que d'un nombre désormais important de locuteurs de langues de migration.

La Confédération encourage ce plurilinguisme diffus et vise tout de même à sauvegarder la distribution territoriale traditionnelle des quatre langues nationales par le principe de « territorialité » (Art. 70), qui délimite à l'intérieur du pays des zones officiellement unilingues, et celui de la « liberté des langues » (Art. 18), qui garantit à tout individu le libre usage de sa propre langue, qu'elle soit officielle ou non.

Si le système politique suisse a permis, grâce à ces principes, une coexistence relativement harmonieuse entre les groupes linguistiques autochtones, aujourd'hui la situation a changé et cette stabilité est mise à mal à cause notamment

* *Future challenges for French and Francoprovençal in multilingual Switzerland in light of the latest Enquête sur la langue.*

d'une plus grande immigration interne et d'une forte immigration en provenance du monde entier. Au cours des dernières décennies, la Suisse a connu l'un des taux d'immigration les plus élevés d'Europe – les étrangers représentent environ un cinquième de sa population¹, ce qui s'est traduit par la présence accrue de langues non-autochtones, souvent considérées comme un problème. En outre, depuis plusieurs années, la langue anglaise a fait l'objet de nombreuses discussions.

La cohésion de cette société multilingue dépend ainsi, entre autres, de la capacité des personnes qui la composent à se parler et à se comprendre malgré les différences linguistiques. Voilà pourquoi la préservation de la diversité linguistique et la bonne entente entre les communautés figurent parmi les objectifs essentiels de l'État fédéral. Dans cette optique, en Suisse on a soin depuis longtemps de recenser les langues parlées par la population.

Depuis la réforme du recensement en 2010, des données sur les langues sont collectées chaque année dans le cadre du relevé structurel (RS) et des données plus détaillées sont produites tous les cinq ans depuis 2014² dans l'*Enquête sur la langue, la religion et la culture* (ELRC).

Nous nous appuyerons sur les données concernant la partie « langue » de la dernière *Enquête*, qui s'est déroulée de février à décembre 2019 et qui a été publiée en 2021³. Il s'agit de la deuxième édition de l'ELRC, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Les personnes interrogées font partie de la population résidente permanente âgée de 15 ans ou plus (précisément 13 417 : 51% de femmes et 49% d'hommes, dont 76% de nationalité suisse et 24% de nationalité étrangère domiciliés en Suisse). Par rapport au relevé structurel, annuel, introduit en 2010 dans le cadre de la modernisation du recensement, qui se focalise essentiellement sur la répartition géographique des langues principales, l'ELRC fournit des informations plus détaillées sur les pratiques et les habitudes langagières de la population. En effet, après un court portrait linguistique de la Suisse, on passe en revue les principales langues utilisées par la population et, en particulier, les langues parlées à la maison, pour mieux connaître les pratiques linguistiques des jeunes générations ; on porte ensuite l'attention sur les personnes qui apprennent des langues, sur les lan-

-
- 1 Cf. Georges LÜDI, Iwar WERLEN, *Le Paysage linguistique en Suisse. Recensement fédéral de la population 2000*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2005, p. 9.
 - 2 Amélie de FLAUGERGUES, *Pratiques linguistiques en Suisse. Premiers résultats de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture 2014*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2016.
 - 3 OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, *Pratiques linguistiques en Suisse. Premiers résultats de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture 2019*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2021.

gues qu'elles apprennent et leurs motivations et, enfin, on présente les données inhérentes aux attitudes et aux opinions de la population à l'égard de la situation linguistique en Suisse. Cette deuxième édition permet, en outre, de faire des comparaisons, sur certains points, avec les résultats de la précédente, offrant ainsi la possibilité de suivre l'évolution de ces pratiques au cours des dernières années, marquées par l'émergence de conflits entre les régions linguistiques, notamment à cause de l'irrésistible ascension de l'anglais.

À la lumière de ces données récentes, nous nous proposons, après une réflexion sur le statut actuel du français et du francoprovençal – langue autochtone qui n'est pas reconnue officiellement – dans la Suisse plurilingue, de nous focaliser sur les enjeux futurs pour ces deux langues en particulier. Mais avant d'entrevoir les perspectives, nous retracerons brièvement l'histoire linguistique du français et du francoprovençal, afin de mieux comprendre leur situation actuelle à l'intérieur du paysage linguistique très complexe de la Suisse.

1. *Le français et le francoprovençal hier avant le plurilinguisme officiel*

Jusqu'à l'époque romaine presque toute l'Helvétie parlait le latin. Mais les invasions barbares du III^e siècle ont bouleversé cette unicité linguistique : l'Est de la Suisse conquis par les Allemands fut germanisé ; par contre, à l'Ouest, où s'établirent les Burgondes, la langue latine évolua vers les patois francoprovençaux et le français⁴. La Suisse romande appartient ainsi presque entièrement au domaine linguistique du francoprovençal, langue gallo-romane qui s'est développée entre les VI^e et VIII^e siècles dans les zones de transit alpin entre Lyon et Aoste. Jusqu'au début du XIX^e siècle, la situation sociolinguistique était diglossique : deux langues coexistaient, le patois était essentiellement parlé là où le français était la langue écrite. Mais, à commencer par les villes protestantes de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel, le recul du dialecte local est inéluctable : en l'espace de deux à trois générations, il n'est plus transmis aux jeunes et son usage cesse presque complètement⁵. Après de longs siècles où le francoprovençal a été le véhicule de la communication orale, à partir de la fin du XVIII^e siècle s'est déclenché le processus qui a abouti, plus d'un siècle plus tard, à sa disparition et, en même temps, à l'hégémonie absolue de la langue de la diplomatie et de la culture.

4 Cf. Daniel ELMIGER, Simone FORSTER, *La Suisse face à ses langues : histoire et politique du plurilinguisme, situation actuelle de l'enseignement des langues*, Neuchâtel, Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP), 2005, p. 7.

5 Cf. *Ibid.*, p. 12.

Cette évolution linguistique de la Suisse romande se déroulait à l'intérieur de la Suisse officiellement monolingue – sa langue officielle était l'allemand jusqu'à 1798. C'est la création de l'État fédéral moderne de 1848, quand la Confédération est devenue juridiquement un État plurilingue par la constitution qui attribue à l'allemand, au français et à l'italien le statut de langue officielle, qui a mis fin à l'ancienne prédominance de l'allemand et qui, évidemment, a donné plus d'importance aux deux autres langues. Après presque un siècle, le 20 février 1938, grâce à une politique de valorisation du plurilinguisme suisse voulue par le gouvernement dans le but de renforcer la cohésion entre les communautés linguistiques⁶, le romanche obtient son statut officiel comme quatrième langue nationale.

2. *Le français et le francoprovençal aujourd'hui dans la Suisse plurilingue*

Force est de constater que, sauf pour le français qui a un peu progressé, le nombre des personnes déclarant une des autres langues nationales – l'allemand (ou le suisse allemand), l'italien (ou les dialectes tessinois et italo-grison) et le romanche comme langue(s) principale(s) – a légèrement baissé au cours des dernières décennies, alors que le pourcentage des personnes dont la langue principale est une langue non nationale a sensiblement augmenté, passant de 3,7% en 1970 à près de 23% en 2019, avec une hausse d'environ deux points entre les deux *Enquêtes*⁷.

Une autre tendance confirmée par les résultats de la dernière *Enquête sur la langue* concerne le plurilinguisme qui est encore plus répandu aujourd'hui qu'en 2014. En Suisse, le plurilinguisme n'est pas seulement inscrit dans la Constitution, il est aussi pratiqué de plus en plus par la majorité de la population (68%), à savoir par plus des deux tiers des citoyens⁸. En particulier, 39% utilisent régulièrement deux langues, 21% trois, 6,4% quatre et 1,7% cinq ou plus. Évidemment, la proportion varie selon l'âge, le niveau de formation, la région linguistique, la situation professionnelle et le statut migratoire⁹. Ainsi, par exemple, la fréquence du monolinguisme augmente avec l'âge, allant de 13% des 15-24 ans à 64% chez les personnes de 75 ans ou plus. Globalement, mais surtout parmi les plus jeunes, le nombre de ceux qui n'utilisent régulièrement qu'une seule langue a diminué par rapport à 2014. De même, les titulaires d'un diplôme du degré

6 Pour des approfondissements sur ce sujet voir Bruno MORETTI, Philippe MOSER, « Introduction : Les langues en Suisse », *Cahiers internationaux de socio-linguistique*, n. 14, 2018, pp. 11-24.

7 Cf. OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, *op. cit.*, pp. 6-7.

8 Cf. *Ibid.*, p. 8.

9 *Ibid.*, pp. 8-11 pour le nombre détaillé des langues d'usage régulier.

tertiaire déclarent utiliser régulièrement plus de langues que les individus dont le niveau de formation est moins élevé. Dans ce cas aussi, la part de la population sans formation post-obligatoire qui utilise une seule langue a fortement diminué, passant de 35% en 2014 à 28% en 2019.

Désormais une personne sur cinq de 25 ans ou plus apprend une langue (notamment l'anglais : 34%, suivi de l'allemand : 15% et du français : 15%) ou plusieurs langues. Les autres langues que les Suisses décident d'apprendre sont l'espagnol (11%), l'italien (8,6%), puis le suisse allemand (3,5%), le russe (1,6%) et le portugais (1,5%). Selon l'âge, le niveau de formation, la région linguistique, la situation professionnelle et le statut migratoire, le pourcentage varie entre 8% (personnes de 75 ans ou plus) et 36% (personnes au chômage). Par rapport à 2014, la part des personnes qui apprennent une langue a légèrement augmenté, passant de 18% à 20%. La raison principale qui pousse à apprendre une langue est d'ordre professionnel (34%) notamment pour ceux qui apprennent l'allemand, le français ou l'anglais, qui est en train de devenir une *lingua franca* pour les relations professionnelles ; à suivre, pour les vacances ou les voyages (25%) et, avec le même pourcentage, pour le plaisir ou par amour de la langue, respectivement surtout pour ceux qui apprennent l'espagnol et l'italien. En outre, près d'un cinquième des personnes qui apprennent l'allemand, l'anglais et le français, disent le faire parce qu'elles considèrent que ce sont des langues importantes ou, surtout quand le choix concerne l'allemand, l'italien et le français, parce qu'elles l'utilisent avec des amis ou des proches¹⁰.

D'après les données de l'*Enquête* en 2019, confirmant à peu près les pourcentages de 2014, plus des trois quarts de la population utilisaient régulièrement l'allemand, 65% le suisse allemand, 39% le français, 15% l'italien, 1,9% un dialecte tessinois ou italo-grison ; quant aux locuteurs de romanche, ils ne représentent que 0,5% de la population totale du pays et sont tous bilingues romanche-alémanique¹¹. Les germanophones sont donc en tête, suivis des francophones qui constituent le groupe le plus important parmi les minorités ; les italo-phones ne pèsent pas lourd et les romanches sont vraiment peu nombreux. En particulier, le romanche est moins présent que des langues non nationales comme l'anglais. En outre, chaque région est habitée par une population dont la langue d'origine n'est pas une des quatre langues nationales. En effet, à côté du quadrilinguisme officiel, les allophones (serbe/croate, albanais, portugais, espagnol, turc, etc.) repré-

10 Cf. *Ibid.*, pp. 26-29 à propos des personnes qui apprennent des langues, des langues qu'elles apprennent et de leurs motivations.

11 Pour un approfondissement sur les langues utilisées régulièrement : *Ibid.*, pp. 12-22.

sentent 23% de la population ; ils parlent aussi la langue de la région dans laquelle ils vivent, surtout la deuxième génération qui s'assimile presque entièrement. Parmi les langues non nationales, les plus utilisées actuellement sont l'anglais (45% : pourcentage fortement plus élevée en 2019 qu'en 2014), l'espagnol (6,3%), le portugais (4,8%), le bosniaque-croate-monténégrin-serbe (3,2%) et l'albanais (3,1%)¹². Ces pourcentages varient selon les régions linguistiques. Ainsi, si en Suisse alémanique on utilise régulièrement l'allemand (98%) ou le suisse allemand (89%), les proportions de leur usage sont : pour le premier de 20% en Suisse romande et de 27% en Suisse italienne, pour le suisse allemand, respectivement de 6,3% et 12%. Dans chaque région linguistique, la part de la population parlant la langue locale prédomine nettement : l'allemand et le suisse allemand dans les communes germanophones, le français en Suisse romande, l'italien, les dialectes tessinois et italo-grison dans la région italophone¹³.

Une autre question de l'*Enquête*, très importante pour notre analyse, concerne les attitudes et les opinions à l'égard de la situation linguistique en Suisse. Deux catégories de réponses nous font espérer pour les deux langues faisant l'objet de notre étude, même si le francoprovençal n'apparaît pas dans l'enquête, qui n'a passé en revue que les principales langues utilisées par les Suisses. La plupart d'entre eux (84%), surtout les habitants des régions linguistiques minoritaires, pensent qu'il est important, pour la cohésion du pays, de connaître plusieurs langues nationales. En particulier, 75% des personnes interrogées admettent que les Suisses devraient apprendre à l'école une langue nationale comme première langue étrangère : dans ce cas aussi, plus fréquemment en Suisse italienne (86%) et en Suisse romande (80%) qu'en Suisse alémanique (72%). Quant à la promotion des langues minoritaires telles que le romanche, un peu plus de la moitié des répondants (59%) soutiennent qu'il devrait être mieux promu en Suisse¹⁴.

3. L'analyse des résultats : vers un bilan

Comme on peut le noter, le francoprovençal n'est pas pris en considération ; en effet, selon le *Récensement fédéral de la population 2000*, les pourcentages de personnes qui parlaient la langue locale historique étaient déjà pratiquement insignifiants : la survivance de ces parlers galloromans ne touchait plus qu'une toute petite partie de la population (environ 1% des Suisses romands)¹⁵. Aujourd'hui, seules

12 Cf. *Ibid.*, p. 12.

13 Cf. *Ibid.*, p. 23.

14 Cf. *Ibid.*, pp. 30-32.

15 Cf. Georges LÜDI, Iwar WERLEN, *op. cit.*, p. 39.

quelques personnes âgées, dans quelques villages en Valais et dans les cantons catholiques de Fribourg et du Jura, connaissent encore le francoprovençal¹⁶, appelé couramment « patois » par les locuteurs, mais la transmission intergénérationnelle est fortement compromise malgré les efforts pour en conserver la mémoire de la part des associations. Par rapport aux autres dialectes, « florissants en Suisse alémanique, en perte de vitalité au Tessin et dans les vallées italophones des Grisons », le patois semble être éteint en Suisse romande, comme le remarquent ELMIGER et FORSTER¹⁷. Mais l'attitude positive déclarée par les Suisses à l'égard de la promotion d'une langue minoritaire telle que le romanche est de bon augure pour la langue galloromane. En effet, malgré tout, en Suisse romande subsistent de nombreux mots et expressions, dûment répertoriés dans des lexiques et des glossaires consacrés au francoprovençal.

À l'intérieur du cadre linguistique très complexe de la Suisse, marqué notamment par un plurilinguisme croissant et l'avancée très nette partout de la langue anglaise, le français, l'une des quatre langues nationales du pays, est, en revanche, la deuxième langue parlée. Bien que les francophones soient minoritaires en Suisse, ceux-ci sont largement majoritaires dans la région romande où le français est quasi universellement utilisé, à savoir dans les quatre cantons unilingues de Genève, de Vaud, de Neuchâtel et du Jura, dans la partie francophone des cantons bilingues de Fribourg, du Valais et de Berne. Toutefois, dans cette région, linguistiquement mais aussi politiquement et économiquement minoritaire, le français s'avère être, comme le définit MANNO, l'« éternel assiégé »¹⁸. Menacé traditionnellement par l'adstrat germanique, le français régional subit maintenant la progression de l'anglais qui jouit du prestige de langue de la communication interrégionale et internationale et, même, la concurrence de l'espagnol, du russe et du chinois¹⁹. Ce n'est pas un cas si plusieurs cantons de Suisse alémanique remettent désormais en cause l'apprentissage du français comme première langue seconde, en prônant l'enseignement de l'anglais dès l'école primaire.

Un peu moins que l'allemand et l'italien, le français régional a connu une régression à l'extérieur de la région romande mais, malgré cela, il garde une certaine importance sur le marché du travail.

16 Cf. André THIBAULT, « Suisse », in Ursula REUTNER (dir.), *Manuel des francophonies*, Berlin, De Gruyter Mouton, 2017, pp. 128-149 : p. 129.

17 Daniel ELMIGER, Simone FORSTER, *op. cit.*, p. 14.

18 Giuseppe MANNO, « Contact de langues dans une région francophone doublement minoritaire : les attitudes envers les emprunts en Suisse romande », in Bernhard PÖLL, Elmar SCHAFFROTH (dir.), *Normes et hybridation linguistiques en francophonie*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 99-121 : p. 117.

19 Cf. Christophe BÜCHI, *Mariage de raison. Romands et alémaniques : une histoire suisse*, Genève, Zoé, 2015, p. 401.

Synthétisant, le français en Suisse a le triple statut de « langue première » pour les Suisses romands, de « langue seconde » pour les locuteurs bilingues et pour les migrants installés de longue date dans les cantons francophones et/ou bilingues, de « langue étrangère » pour les locuteurs des autres langues nationales et pour les migrants nouvellement arrivés²⁰. En général, on peut affirmer que le français en Suisse se porte bien. Grâce notamment au *Dictionnaire suisse romand*, réalisé sous l'égide du centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel, il a été mis en valeur et le français régional est bien décrit en ce qui concerne ses aspects lexicaux.

4. Conclusions et enjeux futurs

À la lumière de ces données très récentes, quelles sont les perspectives pour le francoprovençal et le français dans la Suisse actuelle plurilingue où les langues autochtones se croisent de plus en plus avec les langues allochtones ?

Comme le souligne SPÄTI, la politique linguistique doit s'adapter aux besoins des locuteurs des unes et des autres : elle devrait abandonner l'approche assimilationniste pour répondre aux défis du nouveau multilinguisme²¹.

Pour faire face aux tensions entre les régions linguistiques de la Suisse et, en même temps, combattre l'avancement de l'anglais, la politique devrait fournir les moyens pour réaliser des actions visant la protection et la valorisation de tout son patrimoine linguistique, des actions qui puissent retomber positivement sur la société tout entière. Notre idée est que la didactique du plurilinguisme pourrait agir dans ce sens. En particulier, suivant l'exemple des activités de ces dernières années dans le canton du Valais, grâce à la *Fondation pour le développement et la promotion du patois francoprovençal*, elle pourrait favoriser le maintien de cette langue qui, après de longs siècles où il a été le véhicule de la communication orale, n'est plus parlé que par des hommes âgés dans quelques zones résiduelles. Pour sa part, la *Délégation à la langue française*, qui représente depuis quelques années la Suisse romande dans les débats internationaux concernant l'aménagement et l'avenir du français, devrait se battre pour sauvegarder le rôle du français face à celui de l'anglais, surtout à l'extérieur de la Suisse romande où sa pratique

20 Pour approfondissements ultérieurs voir, par exemple, Aline GOHARD-RADENKOVIC, « Le statut du français dans une Suisse à quatre langues : représentations et paradoxes », *Revue japonaise de didactique du français : Études françaises et francophones*, n. 2, 2007, pp. 43-59.

21 Cf. Christina SPÄTI, « La Suisse au cœur de l'Europe et du monde. Langues autochtones et allochtones : quelles politiques officielles ? », *Revue transatlantique d'études suisses*, n. 1, pp. 35-46.

diminue. Le français doit conquérir le rôle d'une langue de la communication interrégionale pour éviter le risque qu'à l'avenir les échanges entre Confédérés se déroulent de plus en plus en anglais.

Dans ce but, il faut promouvoir une éducation au plurilinguisme par des méthodologies et des supports qui permettent de s'appuyer sur les compétences linguistiques des élèves pour les amener à découvrir le fonctionnement des autres langues. La pratique des « approches plurielles », à savoir « toute approche mettant en œuvre des activités impliquant à la fois plusieurs variétés linguistiques et culturelles »²² – l'éveil aux langues, l'intercompréhension entre langues apparentées, l'approche interculturelle et la didactique intégrée des langues – valorisent l'idiome d'origine des apprenants et ouvrent leur horizon à d'autres langues et cultures, suscitant des attitudes positives envers d'autres systèmes linguistiques. Les travaux d'intercompréhension se situent, en effet, dans une didactique des langues conçue comme une « didactique du plurilinguisme »²³ qui, opposée à un bilinguisme idéal, vise à développer « la maîtrise d'un plurilinguisme fonctionnel et diversifié »²⁴, qui permet au locuteur d'avoir recours à des stratégies visant l'efficacité de la communication plus que la correction normative de ses énoncés.

Permettant de comprendre plusieurs langues sans pour autant renoncer à sa langue maternelle pour s'exprimer, l'intercompréhension évite le risque d'appauvrissement linguistique et culturel lié à l'emploi d'une seule langue de communication, puisque les locuteurs peuvent se faire comprendre sans avoir la nécessité d'employer une *lingua franca*.

L'école en Suisse reste pourtant une institution qui continue d'être largement monolingue et qui ne laisse guère de place à d'autres langues, si ce n'est dans le cadre de l'enseignement des langues étrangères. Et encore, si l'école contribue grandement à l'intégration des jeunes étrangers, elle ne leur offre pratiquement pas d'appui dans leurs langues d'origine.

Étant de la compétence des cantons, le système éducatif est très diversifié. La Suisse, en effet, n'a jamais eu de véritable politique nationale d'enseignement des langues²⁵. Dans les années 1990, on a enregistré la nécessité de repenser l'enseignement des langues et de trouver une stratégie commune à l'échelle nationale. Ainsi, en 2004 l'Assemblée plénière de la *Conférence suisse des Directeurs cantonaux*

22 Michel CANDELIER, « Approches plurielles, didactiques du plurilinguisme : le même et l'autre », *Les Cahiers de l'Acedle*, n. 5, 2008, pp. 65-90 : p. 68.

23 Jacqueline BILLIEZ, *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme. Hommage à Louise Dabène*, Grenoble, CDL-Lidilem, 1998.

24 Michel CANDELIER, art. cit., p. 73.

25 Pour des approfondissements sur la question, on conseille la lecture de Daniel ELMIGER, Simone FORSTER, *op. cit.*

de l'Instruction Publique (CDIP), qui aide à la coordination des politiques éducatives menées dans le cadre de ces systèmes, délibéra le document qui constitua la base pour un développement coordonné de l'enseignement des langues, à savoir le « compromis sur les langues ». Cette stratégie, fruit d'un compromis entre les cantons qui privilégient l'anglais comme première langue étrangère et ceux qui voudraient d'abord enseigner une langue nationale, sans définir la langue étrangère initiale, garantit l'enseignement d'une deuxième langue nationale à partir du niveau primaire. Ensuite, l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS), entré en vigueur en 2009, a renforcé cette stratégie, en définissant les objectifs de l'enseignement linguistique : les mêmes pour l'anglais ainsi que pour la deuxième langue nationale à la fin de la scolarité obligatoire²⁶. Répondant aux nouveaux besoins économiques et sociaux liés à la globalisation, sans négliger ceux liés à l'identité territoriale, ces solutions de politique linguistique ont évité de mettre en concurrence les langues nationales avec l'anglais, puisqu'on met l'accent sur la constitution chez les jeunes suisses d'un répertoire plurilingue. Mais à l'heure actuelle, les cantons sont divisés sur la première langue à enseigner.

L'encouragement de la compréhension entre communautés linguistiques fait bien partie des missions de la Confédération et l'actuelle législation linguistique se fonde sur les articles 4, 18 et 70 de la Constitution, à laquelle on ajoute la *Loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques* du 5 octobre 2007, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010, qui remarque l'importance de soutenir le plurilinguisme individuel et institutionnel. La décision de nombreux cantons alémaniques d'introduire l'enseignement de l'anglais comme première langue étrangère paraît donc discutable.

De fait, l'importance accordée au plurilinguisme est témoignée par les activités de l'Institut de plurilinguisme et par la création en 2010 d'un Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme. Dans le cadre des projets de recherche coordonnés par ce Centre, deux méthodes d'enseignement / apprentissage des langues, par exemple, vont dans le sens d'une didactique du plurilinguisme : *Chunsch druus ?* et *Capito ?*. Le premier (2009) est un modèle d'intercompréhension entre langues voisines : il concerne les dialectes suisses allemands et vise à favoriser la compréhension orale des Suisses romands qui s'installent en Suisse alémanique, ainsi que des travailleurs d'origine étrangère qui ont des difficultés à comprendre le dialecte local. La méthode s'adresse à des personnes ayant des connaissances d'allemand, qui sert de langue pont pour comprendre le suisse allemand. La méthode

26 Pour des approfondissements ultérieurs, voir en particulier Sabine CHRISTOPHER, « L'enseignement des langues dans le système éducatif suisse », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n. 14, 2018, pp. 183-195.

Capito ? (2014) est un exemple d'intercompréhension entre langues proches qui, à travers la compréhension orale, vise à familiariser les apprenants francophones avec la langue et la culture suisse italienne.

L'enseignement du francoprovençal s'inscrit justement dans une approche de didactique intégrée des langues – dans l'acception élargie proposée par BROHY, intégrant aux langues enseignées les langues d'origine, les patois et les dialectes aussi²⁷ – et se fait en liaison avec l'enseignement du français, en raison de l'appartenance de ces deux langues au domaine gallo-roman. D'ailleurs, le français, qui, parmi les langues romanes, a la plus grande proximité géographique, lexicale et syntaxique avec l'anglais – « la plus romane des langues germaniques »²⁸ –, favorise aussi l'apprentissage de cette langue, dont le vocabulaire a pour ses deux tiers une origine française et latine²⁹. En plus, la langue anglaise, en tant que langue passerelle pour la compréhension d'une langue romane³⁰, pourrait assumer une fonction de soutien au développement du plurilinguisme, ou même d'accélérateur de plurilinguisme³¹.

GRIN remarque que posséder des langues nationales représente une plus-value reconnue dans le parcours académique et professionnel des Suisses³², contribuant également à la mobilité interne. En outre, la défense et la promotion du plurilinguisme est dans leur intérêt économique³³ : comme on l'a bien démontré, le plurilinguisme est individuellement et socialement profitable³⁴. D'après GRIN, la compétence plurilingue crée de la valeur ajoutée³⁵. Dans la nouvelle économie mondialisée, on a désormais compris que les compétences dans de « grandes » langues tel le français, mais aussi en langues régionales ou minoritaires, sont souvent rémunératrices. D'autre part, comme le soulignent GEROLIMICH et VECCHIATO dans leur introduction au volume *Le plurilinguisme et le monde du travail*, la conscience que l'anglais « is not enough » se répand de plus en plus parmi les entre-

27 Cf. Claudine BROHY, « Didactique intégrée des langues : évolution et définitions », *Babylonia*, n. 1, 2008, pp. 9-11.

28 Éric CASTAGNE, « Les langues anglaise et française : amies ou ennemies ? », *Études de Linguistique Appliquée*, n. 149, 2008, pp. 31-42 : p. 41.

29 Cf. Michel MALHERBE, *Les langues de l'humanité*, Paris, Seghers, 1983, p. 149.

30 Cf. Jean-Michel ROBERT, « L'anglais comme langue proche du français ? », *Éla*, n. 149, 2008, pp. 9-20.

31 Cf. Gilles FORLOT, « L'anglais, la diversité linguistique et le Cadre européen commun de référence pour les langues », *Revue japonaise de didactique du français*, n. 8, 2013, pp. 18-31.

32 Cf. François GRIN, *Compétences et récompenses : la valeur des langues en Suisse*, Fribourg, Presses universitaires de Fribourg, 1999.

33 Cf. François GRIN, « L'aménagement linguistique en Suisse », *Télescope*, n. 16, 2010, pp. 55-74.

34 Voir, en particulier, François GRIN, *Compétences ...*, cit.

35 Cf. François GRIN, « Plurilinguisme et multilinguisme au travail : le regard de l'économie des langues », *Repères Dorif*, n. 4, 2013, pp. 29-43.

prises³⁶. Les entrepreneurs sont parfaitement conscients que le plurilinguisme est une ressource en termes économiques³⁷.

Partageant la conclusion de GRIN, nous croyons que « la Suisse ne peut espérer préserver son plurilinguisme, ainsi que, à terme, sa propre existence, que si elle s'engage de façon coordonnée avec d'autres pays à défendre la diversité linguistique sur le plan mondial »³⁸.

Références bibliographiques

- Jacqueline BILLIEZ, *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme. Hommage à Louise Dabène*, Grenoble, CDL-Lidilem, 1998.
- Claudine BROHY, « Didactique intégrée des langues : évolution et définitions », *Babylonia*, n. 1, 2008, pp. 9-11.
- Christophe BÜCHI, *Mariage de raison. Romands et alémaniques : une histoire suisse*, Genève, Zoé, 2015.
- Michel CANDELIER, « Approches plurielles, didactiques du plurilinguisme : le même et l'autre », *Les Cahiers de l'Acédle*, n. 5, 2008, pp. 65-90.
- Éric CASTAGNE, « Les langues anglaise et française : amies ou ennemies ? », *Études de Linguistique Appliquée*, n. 149, 2008, pp. 31-42.
- Sabine CHRISTOPHER, « L'enseignement des langues dans le système éducatif suisse », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n. 14, 2018, pp. 183-195.
- Alexandre DUCHÈNE, « Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs », *Langage et société*, n. 136, 2011, pp. 81-108.
- Daniel ELMIGER, Simone FORSTER, *La Suisse face à ses langues : histoire et politique du plurilinguisme, situation actuelle de l'enseignement des langues*, Neuchâtel, Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDPA), 2005.
- Amélie de FLAUGERGUES, *Pratiques linguistiques en Suisse. Premiers résultats de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture 2014*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2016.
- Gilles FORLOT, « L'anglais, la diversité linguistique et le Cadre européen commun de référence pour les langues », *Revue japonaise de didactique du français*, n. 8, 2013, pp. 18-31.
- Sonia GEROLIMICH, Sara VECCHIATO, *Le plurilinguisme et le monde du travail / Plurilingualism and the Labour Market*, Frankfurt am Main, Berlin, Bern, Bruxelles, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, 2016.

36 Sonia GEROLIMICH, Sara VECCHIATO, *Le plurilinguisme et le monde du travail / Plurilingualism and the Labour Market*, Frankfurt am Main, Berlin, Bern, Bruxelles, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, 2016.

37 Cf. Alexandre DUCHÈNE, « Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs », *Langage et société*, n. 136, 2011, p. 103.

38 François GRIN, « L'aménagement ... », cit., pp. 72-73.

- Aline GOHARD-RADENKOVIC, « Le statut du français dans une Suisse à quatre langues : représentations et paradoxes », *Revue japonaise de didactique du français : Études françaises et francophones*, n. 2, 2007, pp. 43-59.
- François GRIN, *Compétences et récompenses : la valeur des langues en Suisse*, Fribourg, Presses universitaires de Fribourg, 1999.
- François GRIN, « L'aménagement linguistique en Suisse », *Télescope*, n. 16, 2010, pp. 55-74.
- François GRIN, « Plurilinguisme et multilinguisme au travail : le regard de l'économie des langues », *Repères Dorif*, n. 4, 2013, pp. 29-43.
- Georges LÜDI, Iwar WERLEN, *Le Paysage linguistique en Suisse. Recensement fédéral de la population 2000*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2005.
- Michel MALHERBE, *Les langues de l'humanité*, Paris, Seghers, 1983.
- Giuseppe MANNO, « Contact de langues dans une région francophone doublement minoritaire : les attitudes envers les emprunts en Suisse romande », in Bernhard PÖLL, Elmar SCHAFROTH (dir.), *Normes et hybridation linguistiques en francophonie*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 99-121.
- Bruno MORETTI, Philippe MOSER, « Introduction : Les langues en Suisse », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n. 14, 2018, pp. 11-24.
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, *Pratiques linguistiques en Suisse. Premiers résultats de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture 2019*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 2021.
- Jean-Michel ROBERT, « L'anglais comme langue proche du français ? », *Éla*, n. 149, 2008, pp. 9-20.
- Christina SPÄTI, « La Suisse au cœur de l'Europe et du monde. Langues autochtones et allochtones : quelles politiques officielles ? », *Revue transatlantique d'études suisses*, n. 1, pp. 35-46.
- André THIBAUT, « Suisse », in Ursula REUTNER (dir.), *Manuel des francophonies*, Berlin, De Gruyter Mouton, 2017, pp. 128-149.

Abstract

Unlike other States, which are officially monolingual, Switzerland is distinguished by its constitutional quadrilingualism. In this multilingual society, the preservation of linguistic diversity and mutual intelligibility between the communities of the different linguistic regions are among the main objectives of the federal State. With the aim of monitoring the complex linguistic situation, the languages spoken by the population have been reviewed for some time in Switzerland. After the reform of 2010, every five years since 2014, the data collected in the Enquête sur la langue, la religion et la culture make it possible to learn about linguistic practices and habits as well as the views of the Swiss regarding languages. Furthermore, the latest Enquête (2021), on which this contribution will be based, allows one to compare the data collected in 2019 with the results of 2014, thus providing the possibility of following the linguistic evolution of recent years, determined above all by the

increase of non-native languages and even more by the unstoppable ascension of English. After a quick look at the past, when for centuries in French-speaking Switzerland Francoprovençal was the vehicle of communication and French the written language, we will trace the current status of these languages to see what future challenges language policy must face to support them. By respecting the fundamental principles of the Constitution, the teaching of plurilinguism could act effectively for the preservation and promotion of traditional languages such as Francoprovençal and French but also for those of the entire linguistic heritage of Switzerland.

Mots-clés

Suisse, français, francoprovençal, plurilinguisme, recensement linguistique.